



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Portraits intimes du dix-huitième siècle

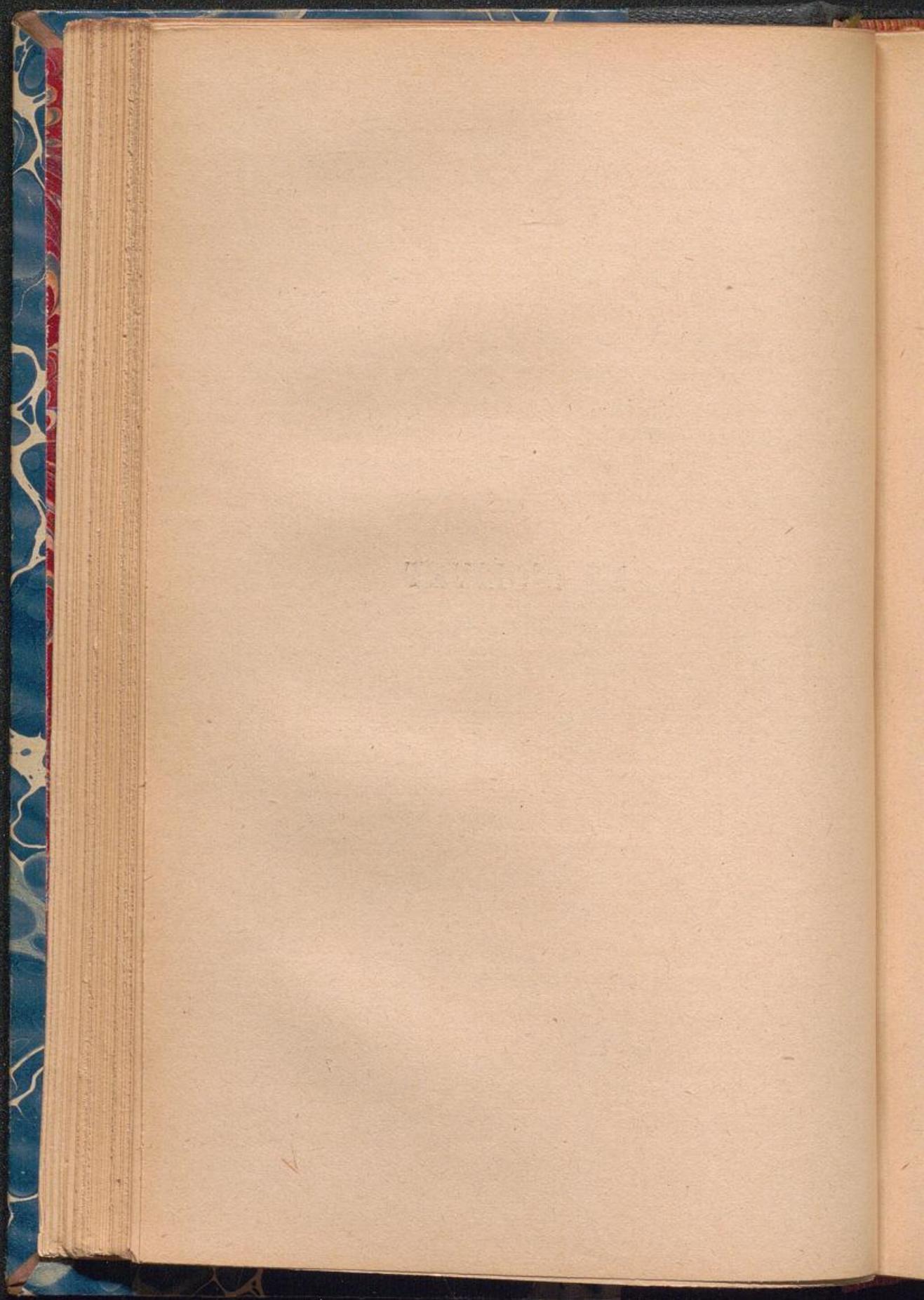
**Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de**

Paris, 1878

L'abbé d'Olivet

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48082](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48082)

L'ABBÉ D'OLIVET



L'ABBÉ D'OLIVET

Parfois le génie de la France semble dormir : il enfante. Alors que le xvii^e siècle était mort, alors que le xviii^e siècle naissait et n'était pas encore né, entre Molière et Voltaire, il y eut un interrègne de la pensée française. De leurs gloires d'hier, les lettres marchaient sans gloire à leurs gloires de demain. Elles n'allaient plus aux sources vives ; elles ne témoignaient plus de l'imagination nationale ; penchées sur les lettres mortes, elles n'attestaient plus que l'effort, la patience, l'application de quelques esprits studieux. Elles étaient l'érudition, la glose, le commentaire. Elles ne s'inspiraient pas de l'antiquité : elles en vivaient.

Les Santeuil, les Saumaise, les Ménage revivaient, cette fois seuls et maîtres de toute la scène, de tout le public, de tous les applaudissements, occupant la France, l'Europe, les places, le succès et l'Académie. Paris était devenu la maison de Philaminte. Il avait des « femmes savantes », et il avait des « hommes savants ». Le grec et le latin régnaient,

les traducteurs gouvernaient, les restituteurs de textes florissaient, les annotateurs passaient grands hommes, les conseillers de sens hommes célèbres. Le latin était la passion, il était la mode du temps. Les Ninons ne se faisaient plus lire les comédies, mais du latin mis en français. La contagion passait les mers et gagnait Londres. La princesse de Galles étudiait le *De Natura deorum* (1). Le monde, le beau monde était en mouvement pour une leçon, en révolution pour une correction. Il y avait des insurrections pour un contre-sens, des batailles sur un monosyllabe, des victoires sur un mot. Il y avait des correspondances entières sur le *Hanc* de l'abbé Guyet (2). Il y avait des mémoires, il y avait presque un concile pour le *circa res divinas* de Cicéron (3). Les attaques étaient vives, les ripostes furieuses. Atteint d'un vers du *Pœnulus* de Plaute, on lançait une phrase de Nonius Marcellus (4). On s'abordait à brûle-pourpoint entre amis : « Comment prenez-vous le *Tollendum* d'Hortensius (5)? » Et l'on se serait battu à la fin de la discussion si l'on ne s'était embrassé. C'était l'âge d'or des scoliastes, et aussi leurs guerres de religion. Huit lettres, un beau jour, faillirent brouiller la ville avec la ville et la cour

(1) Lettre de d'Olivet, du 18 novembre 1721. Collection de lettres autographes de M. Parison.

(2) Lettre de d'Olivet, du 9 janvier 1732. *Id.*

(3) Lettre de d'Olivet, du 31 mai 1738. Collection de lettres autographes de M. Parison.

(4) Lettre de d'Olivet, du 9 mai 1735. *Id.*

(5) *Id., id.*

avec la cour. Il s'agissait du *protinus* de Tirésias, dans Horace. Deux sens, deux partis, deux généraux étaient en présence : D'Aguesseau commandait à la moins grosse armée. Aux Tuileries, un fat accourt, brodé des pieds à la tête, essoufflé, s'essoufflant : « Réjouissez-vous, monsieur, réjouissez-vous (et il saute au cou de d'Aguesseau) ! je viens de Versailles ; je vous apporte la meilleure nouvelle du monde. — Eh ! quoi donc ? — M. de la Loubère se déclare pour votre sens (1) ! »

Dans ce monde amoureux de latin, une petite société se forma qui tenta une grande entreprise. Six amis se cotisèrent pour comprendre les *Tusculanes* de Cicéron, les traduire, les annoter, les publier ; allant d'Auteuil à Saint-Cloud, de chez l'abbé Fraguier, un des quarante, chez M. de Valincour, un des quarante. Un abbé, qui s'occupait des *Tusculanes* depuis 1721 (2), avait eu l'idée de cette œuvre collective et méritoire (3). La tâche fut distribuée, entre tous, à l'amiable. Le premier livre demeurait à l'auteur du projet, qui était l'abbé d'Olivet. Le second, *De tolerando Dolore*, était attribué au pauvre abbé Fraguier, qui avait grand besoin de faire, contre la maladie, provision de stoïcisme. Le troisième était donné à M. le président Bouhier, le quatrième à M. de Valincour, le cinquième à l'abbé Gedoyn,

(1) Lettre de Valincour, du 3 mars 1729, *Correspondance du président Bouhier*, vol. XII, Bibliothèque nationale, départ. des manuscrits.

(2) Lettre de d'Olivet, du 1^{er} juin 1721. *Id., id.*, vol. IX.

(3) *Id.*, du 9 juillet 1726. *Id., id.*

tous gens de savoir, ou bien de zèle. M. Rémond était chargé de présenter l'œuvre au public, de dire d'agréable façon sa naissance et ses pères; et voilà six hommes heureux. Chacun se jette à la besogne, les plus jeunes brûlant d'ardeur, les plus vieux jaloux de n'être pas dépassés et de donner à Cicéron leurs veilles dernières et le dernier souffle de leur esprit. L'abbé Fraguier était de ceux-ci. Le corps épuisé, l'intelligence obscurcie, il forçait son âme et commandait à sa volonté, épiait, pour ainsi dire, ses heures les moins mauvaises, pour traduire et pour dicter, ramassant ses forces et les usant pour faire une page en quatre ou cinq matinées; et, à la fin, vaincu, désespérant de sa tête, s'affaissant sur le livre, il fondait en larmes comme un enfant (1). L'abbé d'Olivet accourait le consoler et lui défendait de se tuer. Il lui affirmait le projet abandonné et deux des associés déjà quittant la partie. L'abbé Fraguier se rendait à grand'peine. Il se rendait pourtant. Un magistrat, grand ami de l'abbé d'Olivet et des lettres, M. d'Oby, avocat général au Grand Conseil, relayait l'abbé Fraguier. La troupe était reconstituée. Mais le premier feu était passé. L'abbé Gedoyne était rebuté par la quantité de vers jetés dans la deuxième Tusculane. M. de Valincour, qui n'aimait guère à traduire seul, perdait M. Boivin; et M. Boivin mort, c'était beaucoup du latin de M. de Valincour dans la tombe. Cependant tant de

(1) Lettre de d'Olivet, du 7 octobre 1726. *Correspondance du président Bouhier*, vol. 9.

gloire était promise à l'entreprise, elle était une œuvre si académiquement pie, qu'un autre abbé Fraguier, le vieux la Monnoye, entra dans la société, « consultant son cœur plus que ses forces » et s'établissait dans la deuxième Tusculane (1). A peine M. de la Monnoye entra-t-il dans la confrérie, que l'abbé d'Olivet était forcé d'en exclure son ami d'Oby pour refus de corrections, manque de docilité et de capacité (2). Bientôt il y eut plus de déserteurs que de recrues. L'abbé d'Olivet courait et se démenait dans la débandade. Il battit le ban et l'arrière-ban des latinistes. Il revint à l'abbé Gedoyn, qui fut inexorable. Il vint à l'abbé Mongault, qui lui avoua ingénument ne plus rien faire (3). Une des meilleures maisons de Paris avait prié l'abbé d'Olivet de venir lire sa deuxième Tusculane; il vint, il lut, on bâilla : « Cicéron fut peu goûté. On jugea qu'en ôtant les répétitions et les inutilités, il ne lui resteroit pas trois bonnes pages... Il ne faut pas vouloir pousser l'amour pour Cicéron jusqu'à vouloir qu'on se moque de nous à son occasion (4). » Pour un peu l'abbé, qui était fort esclave de l'opinion, eût laissé les *Tusculanes*. Mais quoi ! tant de commencements, tant d'ébauches, tant de promesses, un livre projeté, fait et défait pendant des années, une si longue attente du public, ne défendaient-elles

(1) Lettre de d'Olivet du 20 février 1727. *Correspondance du président Bouhier*, vol. IX

(2) *Id.*, août 1728. *Id.*, *id.*

(3) *Id.*, du 8 mars. *Id.*, *id.*

(4) Lettre de d'Olivet, du 18 janvier 1730. *Id.*, *id.*

pas le renoncement et le découragement à l'abbé d'Olivet? Et l'abbé reprenait son courage et ses plans. Il songeait à l'abbé Sallier pour la cinquième Tusculane; il n'avait pas d'éloignement à retoucher à frais communs, avec le président Bouhier, la Tusculane de la Monnoye et la Tusculane de M. Adam, quand une pensée fort simple lui vint, celle de dissoudre la société et d'être, avec le président Bouhier, le successeur de la société, son représentant et son légataire. L'entreprise aboutit enfin de cette sorte. L'abbé d'Olivet l'avait conçue en juillet 1726. Onze ans après, mois pour mois, en juillet 1737, il avait l'honneur de remettre au Dauphin ces *Tusculanes* si contrariées. Le Dauphin ouvrait les volumes l'un après l'autre, disant, selon l'endroit où il ouvrait le livre : « Voilà du latin ! voilà du français ! » et ayant vu du grec : « Celui-là est bien mal écrit ; je ne sais ce que c'est. » Puis il posa les volumes sur un tabouret, fit deux ou trois gambades, alla dans une embrasure de fenêtre, parla à M. de Mirepoix. Après quoi, d'un petit air de présomption, il revint à l'abbé d'Olivet : « Vous croyez peut-être, monsieur, que je ne sais pas ce que c'est que les Tusculanes ? Ce sont des discours tenus à Tusculum, qui est une ville auprès de Rome qu'on appelle aujourd'hui Frascati (1). » La visite valut à l'abbé quinze cents livres de pension sur la cassette (2).

(1) Lettre de d'Olivet, du 23 juillet 1737. *Correspondance du président Bouhier*, vol. 9.

(2) Discours prononcés dans l'Académie française le jeudi 22 dé-

Depuis quatorze ans, l'abbé d'Olivet était de l'Académie française. Dès la première promesse des *Tusculanes*, il avait été élu. Pourtant, si puissant que fût le latin à pousser les gens, la promesse et la menace d'un autre livre avait, mieux encore, recommandé l'abbé aux suffrages du docte corps : c'était l'*Histoire de l'Académie française depuis 1652*. L'idée de cette histoire venue à l'abbé en 1720, l'abbé avait été embarrassé pour la mettre à exécution. D'Acadé-
mus à certains académiciens français, il ignorait, ainsi que les plus savants, beaucoup de choses, et, ainsi que le public, bien des noms (1). Quand il fut à peu près édifié par Suidas et Diogène Laërce sur l'ancêtre grec de l'Académie, sur son surnom de *héros*, sur son parc et sur l'année où Platon y ouvrit école, il rencontra de bien autres difficultés. Il lui fallait retrouver tous les illustres inconnus de l'Académie, retrouver leurs titres, retrouver leurs livres, retrouver l'acte de naissance de leur gloire, de leurs talents, de leurs droits, en un mot reconstruire la biographie de beaucoup d'anonymes pour justifier tous les choix de l'Académie. Dure besogne ! « *J'ai divisé mon histoire en deux parties, — écrivait-il ; — la première contient l'histoire générale de l'Académie, et la seconde l'histoire personnelle des académiciens morts. Quant à la première, elle est faite, et c'est peu de*

cembre 1768, à la réception de M. l'abbé de Condillac. — Réponse de M. l'abbé Batteux.

(1) Lettre de d'Olivet, du 23 mai 1720. *Correspondance du président Bouhier*.

chose ; mais je serai peut-être dix ans à faire la seconde, parce qu'il y a beaucoup d'académiciens sur lesquels je ne trouve rien à dire, et il faut attendre que le hasard me présente des matériaux. D'ailleurs, je ne veux point me presser, de peur qu'on ne soupçonne que je fais cet ouvrage dans la vue d'avoir une place à l'Académie. Je vous dirai là-dessus franchement : 1° que, si j'en avois envie, je croirois la pouvoir demander sans ce titre-là ; 2° que je comprends bien qu'on peut en avoir envie pour trouver une société avec qui causer deux ou trois fois la semaine, quand on est vieux ; mais comme j'ai encore bon pied et bon œil, je trouve encore à faire un plus agréable emploi de mes après-dînées. C'est feu M. Huet qui m'exhorta à entreprendre ce travail, me promettant de m'aider ; mais quand je m'y déterminai, il n'étoit presque plus en état de me fournir les lumières dont j'avois besoin. Cependant, comme j'avois recueilli et mis par écrit diverses choses qu'il m'a contées, je n'ai pas voulu les laisser périr, parce qu'au fond un autre que moi ne trouvera rien de plus, et que si je ne fais pas cet ouvrage, il ne sera jamais fait (1). » Et le courageux abbé de se mettre en chasse, de s'enquérir, de fureter, de dépister ces popularités tombées dans l'oubli par l'injustice des temps, de chercher la vie et les œuvres des moins immortels, et même les manuscrits des plus modestes. Mais n'avait-il pas eu le fauteuil sur parole ? Il fallait le mériter ; et l'abbé fouillait dans la mémoire des uns et dans le savoir

(1) Lettre de d'Olivet, du 1^{er} mai 1722. Collection d'autographes de M. Parison.

des autres, quêtant ses notices de côté et d'autre. Il y en eut sept à huit pourtant qui firent damner le Plutarque, un surtout, le premier académicien exclu de l'Académie pour cas pendable. « *Je sais, — disait d'Olivet, — que ce fut pour avoir nié un dépôt, et qu'il se nommait Auger de Mauléon, sieur du Granier. Mais de quel endroit de Bresse étoit-il? Quand est-il mort? Et de quel ouvrage a-t-il procuré l'édition? car je doute qu'il ait rien composé* (1). » Cette pénible exhumation ne dura que neuf ans : aussi faut-il dire que l'abbé d'Olivet s'étoit résolu à faire de peu ses personnages et de rien ses éloges. Il avait plus grand souci des convenances que de l'histoire, et il croyait ne devoir la vérité qu'à ses critiques. S'il trouvait en son chemin, dans les lettres manuscrites de Chapelain, quelque grande et vilaine querelle académique, par exemple la querelle de Pellisson et de Gilles Boileau, il ne s'avisait point d'en régaler la malignité du public ni de ressusciter la mémoire d'un schisme de mauvais exemple (2).

Peut-être l'abbé d'Olivet eût-il montré moins de retenue, moins de discrétion, comme encore moins d'égalité et de générosité dans la louange, s'il avait exécuté son projet tout entier, s'il avait poursuivi l'histoire de l'Académie jusqu'à la mort de Louis XIV, et s'il avait fini par M. de Fénelon, archevêque de

(1) Lettre de d'Olivet, du 25 février 1726. Collection d'autographes de M. Parison.

(2) Lettre de d'Olivet, du 12 octobre 1725. *Correspondance du président Bouhier.*

Cambrai. Mais cette suite, ce complément allant de 1700 à 1715, il le brûla. Toutes sortes de raisons se déterminèrent au sacrifice : d'abord l'ordre de l'Académie, qui lui défendit d'aller plus loin que la première année du xviii^e siècle et lui fut même mauvais gré d'avoir remis dans son livre la vie de M. Huet telle qu'il l'avait mise en tête de la *Huetiana*; puis la difficulté d'élogier comme académiciens tant de seigneurs et de prélats, dont le nombre allait croissant dans l'Académie et qui n'y entraient que par leur nom ou leur dignité (1), et, plus que tous ces empêchements, le péril de manquer à l'Académie ou bien de manquer à sa conscience, à ses opinions, à ses rancunes. L'abbé d'Olivet ne voulut pas faire voir qu'il faisait meilleur ménage avec les morts qu'avec les vivants; et, se rangeant à l'exemple de l'ordre de Cîteaux, qui, comptant assez de saints, résolut, assemblé capitulairement, de ne plus poursuivre désormais la canonisation d'aucun religieux *ne multitudine Sancti vilescerent in ordine*, l'abbé d'Olivet arrêta les apothéoses pour ne pas avilir l'immortalité.

L'historien de l'Académie était donc un des quarante. A l'en croire, il avait été fait académicien par surprise, et l'Académie lui était venue en dormant. Il était à la campagne. Depuis plus d'un mois, il n'avait pas reçu de nouvelles de Paris; et la dernière fois qu'il y avait écrit, il avait chargé l'abbé Fraguier

(1) *Recueil d'opuscules littéraires publiés par un anonyme. Amsterdam, 1768.*

de témoigner en son nom qu'il souhaitait qu'on ne fît point mention de lui cette fois. L'abbé Fraguier n'avait pas répondu. « *Je croyois, — dit d'Olivet, — l'affaire terminée, lorsque samedi je reçus plusieurs lettres dont le dessus m'annonçoit ma nouvelle qualité (1).* »

Parmi ces lettres était une lettre de l'abbé Fraguier : « *A Paris, le mardi 20^e de Juillet 1723, à 4 h. $\frac{1}{2}$. J'arrive, mon cher abbé, de l'Académie française, où vous avez esté nommé pour remplacer feu M. de La Chapelle. J'ai esté caution pour vous que vous accepteriez avec respect et reconnoissance l'honneur que la compagnie vous faisoit. Nous estions au nombre de 22, et l'assemblée estoit fort belle, tout s'est passé à merveilles, et l'on a bien veü que vous aviez, comme vous le méritez, de bons et solides amis. M. le cardinal ni M. de Fréjus n'ont pu venir; mais comme ils s'estoient déclarez l'un et l'autre en votre faveur, je crois que vous leur devez un remerciement spécial, surtout à M. le cardinal, au nom duquel M. l'abbé Houtteville a parlé de vous en pleine assemblée. C'est aussi mon avis que vous escriviez incessamment à M. de Fontenelle, directeur, et à M. l'abbé du Bos, à qui certainement vous avez obligation. Vous pourriez adresser à M. l'abbé Houtteville votre remerciement pour S. E. Comme ceci est un avertissement en forme, je vais le signer après vous avoir fait mes très-humbles compliments et vous avoir asseüré de tous les sentiments d'amitié et de respect avec lesquels je suis, Monsieur mon cher confrère, votre très-humble et très-obéis-*

(1) Lettre de d'Olivet, du 27 juillet 1723. *Correspondance du président Bouhier.*

sant serviteur. *Fraguier*. — Le 21. Hier au soir M. de Fontenelle vint me faire ses compliments pour vous et me chargea de savoir précisément de vous en quel temps vous seriez à Paris. Prenez donc la peine de le lui mander afin qu'il prenne des mesures là dessus, voulant vous recevoir tous les deux, c'est à dire, vous, monsieur, et M. Destouches en une même séance. Il me paroist mesme pressé. Et j'imagine que plus tost cela se fera, plus vous lui ferez de plaisir souhaitant comme il fait de ne point séparer les réceptions, et celle de M. Destouches ne pouvant estre différée longtemps dans l'emploi qu'il a. Du reste il faudroit vous faire une liste de tout ce que je vis hier pour vous marquer tous les compliments que j'ai reçus pour vous. M. l'Envoié de Parme, M. Amfossi, M. de Larroque, M. Rémond, M. l'abbé Robusti, M. l'abbé Petriccini, sans parler des académiciens. Vous donnerez pour longtemps de la vie et de la santé à M. l'abbé de Choisi puisqu'il n'est pas mort de joie. De 22 voix vous en avez eu 19 et sur les 3 autres il y en a eû une perdue. Je mets un plus grand détail au temps que j'aurai le plaisir de vous embrasser. Vous voulez bien permettre au secrétaire de mesler ses compliments à ceux que vous venez de recevoir, et de vous assurer qu'il a esté très-sensible à la justice que l'on vous a rendüe. Il porta hier au soir votre santé d'académicien à M. l'abbé F. en soupant avec lui (1). »

L'Académie est une institution humaine, et l'abbé d'Olivet le vit bien, avant même d'y être reçu. Il ar-

(1) Lettre autographe de Fraguier. *Correspondance du président Bouhier*

riva à Paris le 1^{er} octobre 1723. Fontenelle, ce jour, cesse d'être directeur, et le sort appelle l'abbé Bignon à le remplacer. L'abbé Bignon était dans sa charmante île de Saint-Côme, près de Meulan. D'Olivet va le trouver. Il rencontre un directeur décidé à ne faire aucunes fonctions de directeur, payant de prétextes et ne donnant pas sa raison. L'abbé Bignon, qui avait à se plaindre du cardinal Dubois, ne voulait pas avouer qu'il ne se souciait pas de répondre à l'héritier du cardinal (1). Voilà l'impatience et l'éloquence de d'Olivet ajournées. Le jour de son discours vint enfin ; et sa diatribe contre les corrupteurs du bon goût et les détracteurs de l'antiquité lui gagne l'admiration de Brossette, et de tous les Brossettes du temps (2). En ceci, nulle matière à dépit pour d'Olivet ; mais à quelques mois de là, à la réception du président Hénault, l'abbé lit son article de La Fontaine : il est écouté, il est applaudi ; mais la porte de l'Académie fermée, il est chuchoté, il est même dit que l'éloge frise la satire et touche à la comédie ; et d'Olivet apprend que M. de Sacy va très-fort blâmant le discours, et que M. de Sacy trouve des écouteurs (3). D'Olivet est déconcerté, mécontent, ulcéré ; et il laisse libre champ aux méchancetés de sa bouderie dans l'historique épistolaire du docte corps. Les élus ne trouvent pas plus grâce à son tribu-

(1) Lettre de d'Olivet, du 17 décembre 1723. *Correspondance du président Bouhier*.

(2) Lettre de Brossette, du 25 décembre 1723. *Id.*, vol. I.

(3) Lettre de d'Olivet, du 24 janvier 1724.

nal que ses confrères, lors même que les élus s'appellent Montesquieu : « *Paris ce 11 Déc. 1727. la faction Lambertine avoit si fort prévalu, qu'il n'y avoit sur les rangs que le président Gascon. On étoit si déterminé en sa faveur, que nul concurrent n'avoit osé faire transpirer son nom. Enfin aujourd'hui, jour indiqué pour l'élection, nous avons appris que les Lettres Persanes déplaisoient à M. le cardinal ministre, que S. E. s'en étoit expliquée, et que si nous nommions le Gascon, le Roi vraisemblablement refuseroit son agrément. Ce n'est pas que M. le cardinal en ait écrit ou fait parler directement à la compagnie, mais hier, dans les appartemens, et devant trois ou quatre personnes, il dit en propres termes à M. l'abbé Bignon : Le choix que l'Académie veut faire sera désapprouvé de tous les honnêtes gens. Il m'est revenu que ce qui a indigné S. E., c'est la Lettre Persane XXII, où il est parlé de deux magiciens. Voilà un étrange chagrin pour le président et pour sa faction. Je n'y suis, Dieu merci, entré pour rien : et même j'étois si peu suspect, qu'aujourd'hui son grand patron M. l'abbé Montgault ayant ramassé tous les principaux amis du Gascon, commensaux de la veille, j'ai été du dîner. L'élection a été remise au samedi 20 du courant.* » — « *Paris, 20 Décembre. Enfin, monsieur, l'élection s'est faite aujourd'hui. Le président l'a emporté. Depuis ce que je vous ai mandé, il étoit allé voir M. le cardinal. Ce qui s'est dit entre eux est lettre close jusqu'à présent. Mais le cardinal, dès mardi, écrivit au maréchal d'Estrées, Directeur, qu'après les éclaircissemens que le président lui avoit donnés, il n'empêchoit point l'Académie d'élire*

qui bon lui sembleroit. Il y a eu boules noires, comme bien vous pensez, mais non en assez grand nombre pour faire pluralité. Cette affaire n'a pas laissé de faire du bruit dans Paris. Le tort qu'elle faisoit au président, dont elle ruinoit absolument la réputation, a touché quelques-uns des nôtres, qui ont trouvé plus doux d'exposer l'honneur de la compagnie que de consentir à la flétrissure de ce fou. Pour moi, je n'ai eu pour confident de mes pensées que mon ange gardien (1). » L'abbé Sallier succède-t-il à la Loubère? L'abbé d'Olivet ne manque pas d'annoncer à Bouhier que tout Paris se demande de quel droit, et répond du droit des sollicitations vives et publiques du premier président, et de sa demande en pleine Académie (2). « *Des manières de valet*, — écrivait-il plus tard de ce confrère qui fut son défenseur, — *n'osant jamais dire non par complaisance pour ceux qui le précèdent, et ne sachant pas dire une seule fois en sa vie oui à propos* (3). » L'Académie va-t-elle complimenter le Roi pour la naissance du Dauphin? L'abbé fait des gorges chaudes des vers de Lamotte (4), — non sans droit, — oubliant par mégarde le plus plaisant de l'affaire : c'est que les poètes ne sont pas riches, et qu'à Versailles, les hommes ne pouvant se présenter en habit long, il fallut quêter pour avoir une soutanelle à l'orateur (5). Une chose entre toutes fâchait l'abbé d'Olivet : il

(1) Lettres de d'Olivet. *Correspondance du président Bouhier*.

(2) Lettre de d'Olivet, du 30 mai 1729. *Id.*

(3) Lettre de d'Olivet, s. d. *Id.*, vol. XII.

(4) Lettre de d'Olivet, du 16 septembre 1729. *Id.*, vol. IX.

(5) Lettre de Valincour, du 4 octobre 1729. *Id.*, vol. XII.

rencontrait toujours l'abbé Bignon devant lui; l'abbé Bignon battait ses intrigues; l'abbé Bignon lui faisait maudire la terre ronde et l'Académie. M. d'Angers mort, le Palais-Royal portait Coypel, peintre et poète, auteur de *Cardenio*; le Palais Lambertin, Ramsay; l'abbé Gedoyn, l'abbé Sassenage; d'Olivet tout doucement, Dupré de Saint-Maur, disant avec un fin sourire: « Avec le temps et la paille les nêfles mûriront (1). » L'abbé Bignon portait Hardion: Hardion était nommé. Et d'Olivet reconnaissait l'impuissance de son influence. Comment lutter? D'Olivet n'avait que lui; l'abbé Bignon avait les salons et les grandes dames, deux pouvoirs dont l'Académie relevait alors. A la mort de La Faye, il s'en était fallu de bien peu que le crédit de madame de Rupelmonde et d'autres dames n'enlevât le fauteuil à Crébillon et ne le donnât à M. de Grammont. « Les dames veulent avoir un résident à l'Académie, — disait plaisamment Marais, — il en servira. Il joue beaucoup au piquet, et décidera s'il faut dire en jouant une levée ou un lever (2). » L'esprit de l'Académie s'accommodait de ces nominations de convenance arrangées en famille dans le haut monde: il y était habitué, asservi presque. Quand le marquis de Nesle se présenta concurremment avec l'évêque de Luçon pour le fauteuil du pauvre Lamotte: « Je suis fâché, — mandait Gedoyn, — qu'un homme de

(1) Lettre de d'Olivet, du 9 août 1730. *Id.*, vol. IX.

(2) Lettre de Marais, du 29 juillet 1731, *Correspondance du président Rouhier*, vol. V.

cette condition s'expose à un refus, et je ne sçai s'il y a de la sagesse à lui donner cette mortification qui peut dégoûter les gens de la cour dont il est pourtant bon que l'Académie soit décorée (1). » Et quand Villars, le fils du maréchal, fait dire qu'il a le plus grand désir de succéder à son père, c'est comme un bonheur et une joie qui arriveraient à Gedoyn : « Cette démarche nous a fait plaisir et nous tire d'un grand embarras, car nous ne savions pas trop sur qui jeter les yeux, et nous comprenions seulement qu'il n'étoit pas convenable de donner la place d'un homme si illustre à un simple homme de lettres (2). »

L'opinion de l'abbé Gedoyn n'était point, en ces affaires, une opinion personnelle : l'abbé Gedoyn pensait comme l'Académie, et comme l'abbé d'Olivet lui-même. En 1742, le marquis de Surger ayant mandé de l'armée de Bavière qu'on eût la bonté de le nommer à l'Académie, d'Olivet opinait : « Un seigneur, quel qu'il soit, nous fera moins de tort dans le monde qu'un mauvais écrivain (3). » Surger, oui ; mais ni Marivaux ni Moncrif. Ne voyant nul grand seigneur venir, il était un de ceux qui avaient imaginé contre le protégé du comte de Clermont la candidature de l'avocat Lenormand. L'avocat ne voulut pas faire de visites : Moncrif fit les siennes, Moncrif fut nommé. Pour Marivaux, sollicité par le président

(1) Lettre de l'abbé Gedoyn, du 17 février 1732. *Id.*, vol. III.

(2) Lettre de l'abbé Gedoyn, du 2 juillet 1734. *Correspondance du président Bouhier*.

(3) Lettre de d'Olivet, du 30 décembre 1742. Collection d'autographes de M. Parison.

Bouhier de lui être favorable, l'abbé répondait « qu'il ne manqueroit pas de lui faire politesse, mais qu'il n'auroit jamais sa voix, à moins d'abjurer son *diabolique style* (1). »

Pourtant, si le traducteur de Cicéron était sévère aux romanciers, aux poètes, aux auteurs dramatiques, il n'appuyait les personnes de la cour que pour les leur opposer, poussant des mines souterraines, et s'efforçant vainement de glisser ses candidats propres entre les candidats des uns et les amis des autres. Le fameux abbé de Seguy et La Chaussée se disputant la place de M. Adam en 1735, l'abbé d'Olivet blâme les instances de madame de Villars, ses supplications à l'évêque de Mirepoix pour ne pas diviser les voix en se mettant sur les rangs. Il s'indigne, il s'écrie : « *Jamais brigue ne fut si violente et plus marquée dans l'Académie* (2). » Découragé, dégoûté, d'Olivet abjurait toute illusion sur sa compagnie, et la voyait des mêmes yeux que le public : « *Vous ne sauriez croire combien l'Académie perd depuis quelques temps. On ne nous pardonne point Salquier et Moncrif* (3)..... » L'abbé Seguy ne fut pas plus pardonné à l'Académie que les deux ennemis de l'abbé; et, pendant vingt-quatre heures, Paris s'amusa de la satire débitée dans les rues sous le titre : *Discours que doit prononcer M. l'abbé Seguy pour sa*

(1) Lettre de d'Olivet, du 18 décembre 1732. *Correspondance du président Bouhier*, vol. X.

(2) *Id.*, du 1^{er} janvier 1736. *Id.*

(3) Lettre de d'Olivet, du 2 décembre 1735. *Id.*

réception à l'Académie françoise. C'était une autre lettre de mademoiselle Deseine. L'abbé d'Olivet y était égratigné; mais comme il ne se sentait pas sans péché contre la compagnie, comme il ne trouvait pas la compagnie elle-même sans péché, il montrait une certaine miséricorde pour les railleurs, donnant aux ressentiments de l'Académie des conseils de sagesse, de justice et de dignité : « Il y a déjà eu 30 ou 40 témoins entendus chez le commissaire. On dit qu'il y a encore bien autant de personnes qui ont reçu des assignations. Tous ces témoins sont des colporteurs, des garçons de café, et quelques personnes qu'on soupçonne de liaisons particulières avec Roy ou l'Abbé des Fontaines qui sont les deux sur qui tombent les soupçons. Je n'ai nulle liaison avec l'abbé des Fontaines, mais quand nous nous rencontrons dans les rues, nous nous saluons. Il s'avisait samedi dernier de m'écrire une longue lettre, qu'il me prioit de communiquer à l'Académie et par laquelle : 1° il protestoit de son innocence; 2° il demandait que je fisse savoir à M. Hérault que l'Académie ne le soupçonnoit point. Je lui fis réponse que la compagnie n'ayant fait aucune démarche pour se plaindre de l'ouvrage dont il s'agit, il ne lui convenoit point d'en faire pour justifier ceux qui pouvoient être soupçonnés d'y avoir pris part. Un exempt est allé mettre le scellé sur les papiers de cet abbé. On y trouvera mon billet, qui ne contient rien que de bien. Roy a été mandé chez M. Hérault, qui l'a menacé de l'hôpital. Entre nous ceci soit dit, c'est une terrible chose pour ces gens-là que d'être ainsi traités sur des soupçons. Car enfin

puisque ils sont tous deux mandés et poursuivis, c'est une preuve que l'on ne sait point qui est l'auteur. L'un d'eux sûrement ne l'est pas, et peut-être ne le sont-ils ni l'un ni l'autre. Je crains que les procédés un peu vifs de la police ne fassent crier contre l'Académie. Nous aurons beau dire que nous n'y avons point de part, nous n'en serons pas crus, et il y a une certaine race d'écrivains, assez nombreux dans Paris, qui nous jettera la pierre de ce qu'à notre occasion il y a eu une sorte d'inquisition à leurs trousses. Je voudrais que la docte et imprudente compagnie fît ses choix avec plus de circonspection. Tant que nous élirons des gens peu connus du public, on tirera sur nous, et c'est une pauvre ressource, à mon gré, que d'armer des commissaires et des exempts pour nous défendre (1). » En son moi le plus intime, l'abbé d'Olivet riait avec les rieurs; et que le vol des estampes de la Bibliothèque du Roi compromît son confrère l'abbé Bignon; et que son confrère l'évêque de Luçon mourût d'une indigestion de quatre livres de brochet; et que son confrère Montcrif miaulât l'éloge du cardinal de Fleury, l'abbé poursuivait des médisances et des perfidies de son style les uns et les autres, la mort de ceux-ci, la vie de ceux-là.

Mais ce dont il se venge le mieux, c'est de la belle et publique défense qu'il a faite de la paresse de l'Académie. L'abbé d'Olivet a imprimé : « *Quand l'ignorance ou l'envie se plaisent à dire que l'Académie française ne fait rien, par là qu'entendent-ils? que cette*

(1) Lettre de d'Olivet, du 17 janvier 1736. *Correspondance du président Bouhier.*

Académie en corps ne travaille pas? En ce sens, non-seulement il n'est pas vrai qu'elle ne travaille point; mais il est vrai que c'est la seule des Académies qui ait travaillé et qui travaille (1). » L'abbé d'Olivet écrit: « ... A propos de l'Académie, il y a six mois que l'on délibère sur l'orthographe. Mais le moyen de parvenir à quelque espèce d'uniformité? nos délibérations depuis six mois n'ont servi qu'à faire voir qu'il étoit impossible que rien de systématique partît d'une compagnie. Enfin l'Académie se détermina hier à me nommer son plénipotentiaire à cet égard; il faut bien m'y résoudre. Car sans cela nous aurions vu arriver, non pas les calendes de janvier 1736, mais, je crois, celles de janvier 1836, avant que la compagnie eût pu se trouver d'accord (2). » — « 28 août 1736. Rien ne ressemble à la léthargie du docte corps. Pourriez-vous croire que l'impression du vocabulaire en est restée à la première feuille dont je pris soin le carême dernier (3)? » L'abbé d'Olivet cependant épluchait le Dictionnaire, livrait de grands combats, s'égosillait à faire passer : *faire diversion à sa douleur* (4), luttait avec autorité et succès contre les préjugés de grammaire et contre le *bisson* de l'abbé Régnier : « *Personne, depuis la mort de l'abbé Régnier, n'a songé à dire bisson. Mais voici ce que je tiens de l'abbé Régnier lui-même : Louis XIV ne prononçoit jamais que bisson et abre pour buisson et*

(1) *Histoire de l'Académie française*, par M. l'abbé d'Olivet, 1729.

(2) Lettre de l'abbé d'Olivet, du 1^{er} janvier 1736. *Correspondance du président Bouhier*, vol. IX.

(3) *Id.*

(4) Lettre de d'Olivet, du 7 février 1737. *Id.*

arbre. *C'est ainsi que les chasseurs, ou peut-être, disoit l'abbé Régnier, les piqueurs lui avoient appris à dire dans sa minorité. Quelques courtisans, et nommément le cardinal d'Estrées, affectoient de parler comme le Roi, et ce fut par déférence pour ce cardinal que l'abbé Régnier qui lui étoit fort attaché, eut la foiblesse de consacrer cette prononciation dans sa grammaire (1).* » Les victoires n'adouçissaient pas l'abbé d'Olivet. Rien ne le désarmait, pas même le double diner donné par le doyen de l'Académie, le vieux Fontenelle, à ses collègues partagés en une journée d'anciens et une journée de cadets — les deux colonnes académiques, comme disaient les belles dames ; et au bas du compte rendu de la fête, il mettait : *« Je ne vous dis rien des travaux du docte corps ; ce n'est pas que je vous cache quelque vérité. Mais lorsqu'il n'y a rien à dire, il faut ne rien dire (2).* » Une autre fois : *« Croiriez-vous que je suis, à l'heure qu'il est, doux comme un agneau, et que toutes ces sottises de l'Académie ne m'arrachent pas le plus petit mot de plainte ? Ce n'est pourtant pas que je sois devenu fort timide, mais l'inutilité de vouloir aller contre le torrent fait que j'aime beaucoup mieux rester tranquille (3).* » Une autre fois : *« A propos d'académie, vous me demandez des nouvelles de la nôtre ? Nous sommes neuf ou dix exacts à nous y trouver, d'au-*

(1) Lettre de d'Olivet, du 26 juin 1736. Collection d'autographes de M. Parison.

(2) Lettre de d'Olivet, du 27 août 1741. *Correspondance du président Bouhier.*

(3) Lettre de d'Olivet, du 12 juin 1743. *Id.*

tres qui viennent de loin à loin. Nulle occupation que le triste Dictionnaire. Vous savez que le secrétaire est l'âme de la compagnie. Mais, par malheur, nous avons une âme, qui est un peu corps, quant à présent (1). » Enfin le 13 février 1744 : « *Je ne saurai vous dire jusqu'à quel point le docte corps est fainéant. Depuis que le Dictionnaire est fini, il y a beau temps, on s'est amusé à lire Vaugelas, Ménage, Bouhours, Régnier, pour en venir, dit-on, à une grammaire, dont il ne s'est pas fait, ni ne se fera une panse d'a. On a jugé qu'il valoit mieux travailler à une rhétorique, et dans cette vue on lit actuellement le Quintilien de l'abbé Gedoyn. Il en sera comme du reste, et je répons sur ma vie que, d'ici à dix bonnes années, il n'y aura pas encore une ligne sur le papier. Oh! la digne postérité de ces hommes à qui les lettres françoises doivent tout (2)! »*

Ces sévérités, ces vérités mauvaises à dire, et brutalement dites, laissaient deviner, sans le dire, le ressentiment d'un échec, la déception d'une ambition. Je lis dans une lettre de l'abbé Goujet, du 5 avril 1742 : « *M. l'abbé d'Olivet soupire, dit-on, inutilement après la place de secrétaire de l'Académie françoise vacante par la mort de M. l'abbé du Bos. J'entends dire qu'on la destine à l'abbé Houtteville et que M. l'abbé d'Olivet n'a presque aucun de ses confrères pour luy. Avec de l'esprit et de l'érudition il faut encore la façon si l'on veut se gagner des amis, et cette façon lui man-*

(1) Lettre de d'Olivet, du 13 juillet Collection d'autographes de M. Parison.

(2) *Id.*, *id.*

que (1). » Écoutez d'Olivet trois ans après : « Vous me demandez qui est secrétaire. C'est Mirabaud que vous pouvez connoître par ses traductions du Tasse et de l'Arioste. Il a remplacé feu M. l'abbé Houteville, successeur de l'abbé du Bos. Au reste je vous dirai confidemment que c'est un homme sans génie, presque sans esprit, mais qui, créature de l'abbé Mongault, a été précepteur des princesses d'Orléans, et s'est maintenu au Palais Royal. Parlons franchement : l'Académie ne peut rien sans un bon secrétaire ; mais étant ce qu'elle est aujourd'hui, un bon secrétaire lui est inutile. Je n'y prends nulle part, Dieu merci ; et il y a longtemps que je suis guéri d'un zèle dont vous avez pu voir encore quelque reste (2). »

Dès lors, l'abbé d'Olivet n'eut plus qu'un rôle dans l'Académie, le rôle d'une opposition hargneuse, s'emportant parfois aux paroles vives, comme le jour où, s'opposant au délai de dix jours demandé par M. de Richelieu pour remplacer par une candidature la candidature de Piron, il qualifia cette manière d'insolente et d'indécente (3). Au reste, entre M. de Richelieu et l'abbé d'Olivet, la contrariété des opinions était ancienne. En 1732, Fontenelle avait envoyé à la Comédie-Française des billets pour un de ses discours. Quinault et six autres comédiens étaient venus, au nom de leur compagnie, offrir pour remerciement les entrées libres à toute l'Académie ; et deux

(1) Lettre de l'abbé Goujet. *Correspondance du président Bouhier*, vol. III.

(2) Lettre de l'abbé d'Olivet, du 29 novembre 1745. *Id.*, vol. IX.

(3) *Correspondance de Grimm*, 1829, vol. I.

académiciens familiers de la Comédie, Danchet et Destouches, les avaient reconduits. L'abbé d'Olivet avait fait cause commune avec l'abbé du Bos pour l'acceptation des entrées, contre M. de Richelieu, voulant de l'Académie, ainsi que le maréchal d'Estrées, sinon un refus, au moins une consultation *ad hoc* (1). Cette fois, M. de Richelieu, blessé de cette inimitié qui se déclarait si brusquement, demanda si l'Académie n'avait point de peine pour punir un pareil style et de semblables épithètes. On alla aux voix, et l'Académie sauva l'auteur des *Essais de grammaire* en déclarant qu'il avait ignoré la force de ces termes (2).

L'Académie était indulgente pour l'abbé. Mais, hors de l'Académie, il trouvait la rigueur, la censure, l'attaque, l'injure même. Dès son entrée dans les lettres, il s'était heurté à des inimitiés d'anciens confrères, d'anciens camarades, des jésuites restés fidèles à l'ordre que l'abbé avait abandonné assez brusquement à trente-trois ans, après avoir sollicité trop longtemps, à son gré, la permission de le quitter (3). Les plumes de ses amis, le P. Ducerceau et le P. Castel, s'étaient tournées contre lui dans le *Journal de Trévoux*. L'abbé avait été attaqué à propos de son *De Natura deorum*, et dans son honneur de traducteur, et dans son caractère de chrétien. Son

(1) Lettre de l'abbé Gedoyn, du 27 mars 1732. *Correspondance du président Bouhier*, vol. III.

(2) *Correspondance de Grimm*, vol. I.

(3) Discours prononcés dans l'Académie française, le jeudi 22 décembre 1728.

exposé du système théologique des anciens était accusé de mener à l'athéisme ou au moins à un esprit d'indifférence et d'incertitude en matière de religion (1). Le *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, par Huet, inséré par d'Olivet en tête de la *Huetiana*, les ennemis de d'Olivet nièrent tout net que le *Traité* fût de l'évêque d'Avranches. D'Olivet fit nommer par l'Académie MM. de la Monnoye et Boivin pour examiner le manuscrit; et, muni d'un certificat, répondit aux incrédules. La réponse fut pleine d'ironie, de logique, de sens. L'abbé suivit et défit ses adversaires pas à pas, jusqu'à cette seconde partie de son Apologie, où, revenant à Cicéron, il leur jeta ces paroles: « Vous convenez que mon Cicéron est dangereux parce que les gens de bien ne peuvent voir sans scandale les opinions bizarres des païens sur la nature divine; mais alors il faut les empêcher de lire saint Augustin, De Civitate Dei, ni la Préparation d'Eusèbe; de lire ni Arnobe, ni Lactance, ni Minucius Felix, de n'ouvrir en un mot presque pas un livre de l'antiquité profane, ni même de la sacrée; surtout empêcher par tous les moyens ces gens de bien d'envoyer leurs enfants à vos collèges, car on y enseigne Cicéron. » Le chrétien aurait pu oublier, l'homme de lettres n'oublia pas. Il porta sa vengeance à l'excès; il triompha immodérément. Quelques-uns lui conseillaient de gagner ses adversaires plutôt que de les exaspérer, et de négocier plutôt que de vaincre

(1) Apologie de M. l'abbé d'Olivet. Pissot, 1726.

L'abbé Gedoyn disait à Bouhier en 1728, lui annonçant les poésies latines de Fraguier que d'Olivet allait publier : « On m'a dit qu'il avoit encore choqué les jésuites dans sa préface. Il se passeroit bien de se faire des ennemis qui ne pardonnent point et qu'il retrouvera tôt ou tard dans son chemin (1). » D'Olivet faisait la sourde oreille aux avis et recommençait ses malices et ses sarcasmes. Dans son voyage en Hollande, il ne trouvait qu'une caricature, et la caricature était deux jésuites dans une loge, l'un le confesseur, l'autre l'aumônier de la gouvernante des Pays-Bas, attachés à ses côtés par l'étiquette, condamnés au spectacle, l'un avec de grandes lunettes sur le nez, une bougie à côté de lui, récitant son bréviaire pendant la pièce, l'autre dormant comme s'il avait été au sermon (2). Une plume railleuse, habilement et plaisamment méchante, venait au secours des jésuites. C'était la plume du prieur de Nefville ; un vrai pamphlétaire, ce prieur de Nefville, allant au fait, marchant à l'homme, pinçant jusqu'au sang la vanité du personnage, accommodant au burlesque *maître Jobelin*. Il relève tout d'abord les mépris de l'abbé pour Bayle ; puis, empoignant le grammairien d'un tour de main, il le berne dans une prosopopée qui semble le manifeste de sa modestie : « Je suis le grammairien Apion qu'on appelait le tambour de toute la terre... N'ai-je

(1) Lettre de l'abbé Gedoyn. *Correspondance du président Bouhier*, vol. III.

(2) *Recueil d'opuscules littéraires*. Amsterdam, 1768.

pas curieusement remarqué dans mon *Histoire de l'Académie* que *l'arbre qui porte des pommes est appelé pommier?*... Ne suis-je pas le Jean Despautère françois à qui le public est redevable d'un profond commentaire sur l'alphabet que j'ai décoré du titre de *Prosodie françoise*, en vertu de mon appréciation des syllabes brèves et plus brèves, des syllabes longues et plus longues, de mon *anatomie* des sons? Vous, lingères, dites à l'avenir toile de Hollande, et non pas *toile d'Hollande*; et vous, femmes de chambre, prononcez *je laace madame, je la delaace!* » Et d'un ton plus radouci: « Ah! messieurs les libraires! Bonjour, monsieur Étienne, voici les poésies latines de M. Huet! Salut au très-brillant Coignard qui a imprimé mon Académie! Approchez, Didot, vous aurez les pièces éparses du cher abbé Fraguier! Or çà, Gandoin, voici mon *Traité de la Prosodie françoise* et mes *Remarques* sur Racine (1)!»

Ici la moquerie touche au vrai. L'abbé d'Olivet peut fournir tous les éditeurs de Paris. Ne publie-t-il pas les *Reliquiæ* de tous ses amis, Maucroix, Huet, Fraguier, Hardouin, Boivin? N'est-il pas l'exécuteur testamentaire de la renommée de tous ces morts? Il a passé, il passe sa vie courant les imprimeries. Il grondait, du temps du système, à propos de cet atelier réduit à deux ouvriers occupés à imprimer un tarif des actions. Il gourmande aujourd'hui l'ivrognerie des ouvriers de Coignard. Toujours allant,

(1) Lettre de M. l'abbé ***, prieur de Nefville, à M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie françoise. Bruxelles, 1739.

robuste, supérieur aux accrocs de santé, harcelant les libraires, poussant les pressiers, surveillant et maugréant, désespéré des lenteurs, désespérant des in-folio, des grandes éditions, des beaux textes; pleurant Coutelier, le dernier des éditeurs, le seul qui sût imprimer un ouvrage un peu chargé de citations, de mauvaise humeur et bonhomme, l'esprit exigeant, le cœur facile, vilain confrère et bon parent; un Varron vif, violent, de feu sur des choses froides, enragé sur le *tiret contigu*, furieux d'étude, amoureux de lectures, retranché dans ses livres, dans une vie unie, pleine, tracassée, boudeuse, et pourtant satisfaite : « *J'aime mes livres plus que jamais, et je suis même parvenu à n'aimer que mes livres. Il y a cinq ans que je me suis défendu absolument de souper dehors et j'y dîne rarement. Du reste nulle sorte de passion. Je trouve le secret de ne m'ennuyer jamais et au fond je vis heureux (1).* »

La critique de cet esprit misanthrope grandissait avec la solitude de l'âme, avec la vieillesse et le délaissement, avec les regrets et les souvenirs ordinaires aux vieillards qui portent en eux-mêmes le deuil d'une trop longue vie. La mort avait pris toutes ses amitiés une à une. Les loisirs et les retours de sa pensée ne se promenaient plus qu'entre des tombes; et ce jour de la semaine qu'il s'était donné à lui-même, ce jour où seul et renfermé, en tête à tête avec des ombres, il donnait audience aux

(1) Lettre de d'Olivet, du 22 décembre 1737. *Correspondance du président Bouhier*, vol. IX.

années passées (1), sa mémoire ne rencontrait que des scènes d'agonie, des visites *in extremis*, où le confesseur littéraire venait apporter les consolations de la célébrité posthume et son zèle d'éditeur. Le premier de ceux-là qui l'avaient quitté, ç'avait été Huet. Le bonhomme l'avait fait appeler un soir qu'il se mourait, mais si doucement que c'était comme un charme de le voir mourir. D'Olivet là, Huet ne se souvient plus de rien. D'Olivet revient; il s'assied au pied du lit; pendant deux heures il remonte cette âme, il la réveille et la réchauffe, il la ressuscite et la fait rire au rappel de sa jeunesse; avec la gaieté revient pour un moment la santé de cette tête évanouie. L'écrivain revit dans l'évêque agonisant et donne à d'Olivet un manuscrit à publier après sa mort (2). C'était l'*Huetiana*. Dacier suivait Huet; le vieux Dacier qui, en dépit de ses soixante-quinze ans, de sa cuisse héronnière, d'une glande ulcérée dans le gosier, voulait, si peu avant, peupler et parler son galetas du Louvre de l'esprit, de la beauté, des trente ans de mademoiselle de Launay, la prisonnière de la Bastille (3). Et après Dacier, Massieu, un ami plus près de l'esprit de d'Olivet que Dacier, dont l'abbé méprisait en confidence « le chaos ». Puis Boivin, auquel d'Olivet reprochait et son mariage, et sa désertion de l'antiquité pour le code

(1) Discours prononcé dans l'Académie française le jeudi 22 décembre 1768.

(2) Lettre de d'Olivet, s. d. Collection d'autographes de M. Parison.

(3) Lettre de d'Olivet, du 5 janvier 1722. *Correspondance du président Bouhier*.

normand, une fois marié (1). Et cet homme, « l'homme du monde le plus obligeant et le plus communicatif (2), » la Monnoye, qui soutenait plusieurs mois son courage, son cerveau et sa verve gauloise avec un peu de biscuit trempé dans du vin d'Alicante (3), puis partait comme les autres. Et ce nouveau mort, qui laissait plus de vide dans le cœur de d'Olivet que tous ceux-là : l'abbé Fraguier. Qui le remplacerait, ce bon abbé, cette belle âme faite de probité, de douceur et de mansuétude, une vie coulée tout entière, sans bruit et sans ennemis, dans le travail et dans la bonne estime du monde jaloux ? Il avait gagné toutes les correspondances, il avait désarmé toutes les inimitiés ; il avait plu à toutes les humeurs ; il s'était fait pardonner d'avoir servi tous ses confrères. D'Olivet, quand il avait quitté la maison du quai de Conti, la maison de la veuve Nyon, était venu loger chez Fraguier et lui demander d'heureuses soirées de causeries, de conseils et d'épanchements. Vous l'avez vu tout à l'heure presque un héros, ce latiniste, refusant de céder à son corps, aussitôt sa tasse de chocolat prise et la faiblesse de sa main domptée, écrivant, traduisant, commentant, annotant (4). A cet ami, l'abbé d'Olivet avait encore fermé les yeux.

(1) Lettre de d'Olivet, du 5 juillet 1722. *Id.*

(2) Lettre de Brossette. *Correspondance du président Bouhier*, vol. L

(3) Lettre de Papillon, du 30 juin 1727, *Id.*, vol. X.

(4) Lettre de d'Olivet, du 25 septembre 1725. *Id.*, vol. IX.

« Paris, ce 5 mai 1728.

« Nous venons, monsieur, de perdre un de nos meilleurs et de nos plus dignes amis, le pauvre abbé Fraquier. Dimanche j'entrai chez lui sur les sept heures du soir, je le trouvai dans son état ordinaire, il me pressa de passer la soirée avec lui, nous mangeâmes ensemble chacun notre pigeon, je lui lus ensuite deux ou trois chapitres de Rabelais, et à dix heures je le quittai. S'étant réveillé à deux heures, il se fit habiller, comme c'étoit assez sa coutume pour passer le reste de la nuit dans son fauteuil. A sept heures on n'entendoit point encore de bruit chez lui, enfin on frappa de manière à éveiller le laquais qui avoit couché dans la petite antichambre que vous connoissez, on trouva son maître sans mouvement et sans connoissance. L'apoplexie avoit, sans doute, commencé deux ou trois heures auparavant. La saignée, l'émétique, ne firent rien. Il ne donna nul signe de vie, si ce n'est de temps en temps quelques convulsions. Il mourut entre cinq et six heures du soir âgé de moins de 62 ans. De vous dire quelles douleurs c'est pour moi, il seroit bien inutile (1). »

La mort entourait d'Olivet. Elle n'attendait pas une année pour lui enlever M. de Valincour, le vieil anecdotier du grand siècle qui avait des dîners fins, « cent bonnes qualités et pas un défaut nuisible à ses amis (2) » ; qui, vieux, ne vieillissait pas, ne vouloit pas mourir avant l'arrivée d'un certain vin de

(1) Lettre de d'Olivet, du 25 septembre 1725. *Correspondance du président Bouhier*, vol. IX.

(2) Lettre de d'Olivet, du 18 janvier 1730. *Id.*

Bourgogne envoyé par le président Bouhier; et à propos de ce bourgogne ressaisissait son enfance envolée. Il était enfant; c'était la première fois qu'on le menait au spectacle; on jouait *Britannicus*; et s'y rendant, il se figurait que tous les carrosses passaient le sien, et que tous les gens qui étaient dans ces carrosses allaient prendre sa loge; comme il faisait le souhait qu'ils se rompissent le cou, le même souhait qu'il fait aujourd'hui contre les enchérisseurs du bon vin qu'il attend (1)! Il a tant à oublier! ses livres, ses manuscrits, ses tableaux, perdus, en un seul jour, dans un incendie. Le vin de Bourgogne arriva, et M. de Valincour mourut à la suite d'un dîner en tête à tête avec l'abbé d'Olivet. D'Olivet affirme pour sa défense que le repas était fort sobre, mais que la veille M. de Valincour avait dîné « avec des Bretonnes fort éveillées (2) ».

A cet homme, né en 1692, et qui avait dans ses liaisons plus cherché la conformité des goûts que celle des années, il ne restait plus guère, vers la moitié du XVIII^e siècle, que l'abbé Gedoyn et Danchet, et le père Oudin. Mais Gedoyn, son rendez-vous ordinaire, la table de M. de Valincour est renversée. Mais Danchet! Danchet est perdu pour l'étude. Il mange et déride qui le régale. Il est le plaisant en titre des bons dîners, l'amuseur de la bonne compagnie et le digéreur le plus paresseux.

(1) Lettre de Valincour, s. d. *Correspondance du président Bouhier*, vol. XII.

(2) Lettre de d'Olivet, du 30 mai 1729. *Id.*, vol. IX.

qui soit. La cuisine des financiers l'enlève au Louvre et à la métaphysique de d'Olivet. Ce n'est plus qu'un homme se levant à neuf heures, le mari d'une bonne femme modeste et simplement vêtue, épousée un peu après le mariage; un bon père faisant, en se levant, la leçon à ses enfants, s'habillant longuement; puis au café, jasant et bavardant, il attend que midi sonne pour courir à une indigestion. L'indigestion venue, il s'occupe fort à guérir. Il est perdu pour Homère, pour d'Olivet, pour l'Académie (1). Oudin survit, et ne meurt point à ses amis avant de mourir. Mais ce réviseur, ce dégrossisseur, ce correcteur, ce glossateur, les yeux et la critique de la troupe érudite, le savant modeste qui signe *Anonymus* et encore à grand'peine; l'helléniste qui remet d'Olivet sur ses étriers grecs, d'Olivet avoue « qu'il entend le grec, comme un Suisse entend le françois (2) »; cet aide dévoué et désintéressé qui porte la besogne, et qu'on paye avec la primeur des dactyles et des spondées qui viennent au monde, le bon père Oudin est à Dijon; et s'il vient à Paris, il se cloître, trois mois durant, enfoncé, enfoui dans le catalogue immense de toutes les bibliothèques du royaume, s'étant juré d'expédier un *in-folio* par jour, oubliant Paris et se tenant parole (3).

(1) Lettres de d'Olivet, du 3 juillet 1740 et du 6 avril 1743. *Correspondance du président Bouhier*, vol. IX.

(2) Lettre de d'Olivet, du 15 février 1726. Collection d'autographes de M. Parisson.

(3) Lettre de d'Olivet, du 23 juillet 1729. *Correspondance du président Bouhier*.

Pourquoi ne pas le dire? Dans ce jour de la semaine où l'abbé d'Olivet repassait sa vie et relisait les épitaphes de tant d'amis, une ombre venait à lui, vivante et présente entre toutes : l'ombre d'une femme aimée, subitement ravie à sa tendresse, à son espoir. Le regret de cette morte était la plaie secrète de la vie de l'abbé. Cette femme avait été le roman aimable et pur de son cœur : elle en était aujourd'hui le tourment et le deuil. Le coup avait été soudain et écrasant. « *Je sors enfin, monsieur, d'une épouvantable léthargie, —* écrivait d'Olivet à Bouhier le 10 janvier 1731; — *au nom de Dieu, ne me demandez point ce qui l'avoit causée. Il ne m'est rien arrivé de triste qui ait rapport à mon honneur ou à ma fortune. J'étois gai comme un pinçon le jour que je rentrai dans Paris à mon retour de Hollande. Mais dès le lendemain je perdis la tête; et pendant deux mois, ou peu s'en faut, j'ai été le plus à plaindre de tous les hommes, puisque j'étois le moins raisonnable. Tout cela s'est passé entre cuir et chair. Je vous dis plus que je n'en ai dit à personne. Quelque jour, tête à tête, je vous en parlerai plus clairement (1)...* » Un mois après, l'abbé complétait l'aveu, parlant de lui à la troisième personne :

« *Paris, 4 févr. 1731. J'ai été, Monsieur, plus diligent à payer vos dettes qu'à vous informer de mon exactitude, comme vous en jugerez par la date de la quittance du P. de Montfaucon. Votre préface m'a paru*

(1) Lettre de d'Olivet. Collection d'autographes de M. Parison.

très-bien écrite ; elle instruit de tout ce qu'il étoit nécessaire de savoir, et votre caractère d'écrivain sage et judicieux s'y soutient à merveille. Il est temps que je songe à la mienne. C'est l'affaire de trois ou quatre matinées. Mais mon loisir m'est presque tout emporté par celui de nos amis qui a été si longtemps en léthargie. Je ne veux pas avoir à me reprocher de vous avoir caché ce qui le regarde. Vous êtes le seul homme qui le saurez jamais. Il étoit depuis neuf années dans une étroite liaison avec une femme adorable, moins pour sa beauté que pour le caractère de son esprit et de son âme. C'étoit un attachement si grand et si vrai de part et d'autre, qu'il n'y a rien de plus fort dans l'Astrée. Cette femme avoit l'esprit naturellement bon, elle l'avoit très-orné. A l'âge de 20 ans, elle accoucha si douloureusement et avec tant de danger, que depuis elle ne s'est point exposée à avoir des enfants. Jugez par là, si l'attachement que notre ami avoit pour elle étoit pur. Il n'en étoit que plus violent. Elle jouissoit ou devoit jouir à la mort de son mari de 20 à 25 mille livres de rente. Son mari a 73 ans. Notre ami étoit philosophe à bon marché, prévoyant d'un jour à l'autre la mort de son mari, et un revenu qui étoit plus pour lui que pour la veuve. Il avoit reçu de ses nouvelles à Lille cinq jours avant son arrivée à Paris. Il arrive, il court chez elle, il la trouve morte depuis trois heures. Voilà le fait. Ce pauvre misérable en a perdu absolument la tête, il n'en revient pas, et il est d'autant plus à plaindre qu'il n'y a personne au monde à qui il puisse confier le sujet de sa douleur. Il pleure nuit et jour. Perdre une amie de ce caractère

à l'âge de 32 ans et lorsqu'on s'y attend le moins (1). »

« Nous avons un froid qui rappelle l'idée de 1709. Il me rappelle de plus à une autre idée. C'est qu'alors nous grelotions au coin d'un méchant feu, et qu'aujourd'hui nous nous tenons au coin d'un bon feu. Alors vous étiez mon disciple et aujourd'hui je suis le vôtre..... Je me porte à un rien près comme en 1709, je bois assez bien, je mange de même, je dors encore mieux..... Qu'est-ce que la gloire qui me viendra des hommes? moins que rien par rapport à mon bonheur..... Je passe ma vie ante focum, si frigus erit, avec un Virgile, un Térence, un Molière, un Voltaire, et les six mois prochains, si messis in horto, aux Tuileries, dont je suis à quelques pas (2). » Ainsi se confessait à Voltaire, le 3 janvier 1767, le vieux solitaire, jadis lié avec l'évêque de Soissons et toute la maison de Sillery, accueilli familièrement par le cardinal de Fleury et par M. de Mirepoix, traité avec honneur par Newton et Pope à Londres, comme par Clément XI, à Rome (3). L'année suivante, il avait quatre-vingt-sept ans, d'apoplexie l'abbé tombait en paralysie (4). Il fut deux mois au lit, résigné, murmurant à ceux qui le venaient voir : *Ce soir, cette nuit, quand on voudra,*

(1) Lettre de d'Olivet, du 4 février 1731. Collection d'autographes de M. Parison.

(2) *Isographie des hommes célèbres*.

(3) Discours prononcés dans l'Académie française, le jeudi 22 décembre 1768.

(4) *Mémoires secrets*, vol. IV. — Le vieil académicien mourait, on peut le dire, de l'Académie. C'est à la suite d'une altercation des plus violentes avec d'Alembert et Duclos, à propos du prix décerné à l'abbé de

j'ai tout prévu (1). Il mourut. Il laissait à un de ses quatre neveux quatre-vingts actions des fermes, cinquante mille écus de terres, trente mille francs d'arrérages, trois cent cinquante marcs de vaisselle d'argent, deux cent cinquante louis en argent comptant et une très-belle bibliothèque (2). L'abbé d'Olivet laissait mieux que de quoi se faire enterrer.

Langeac, et dans laquelle Duclos traita l'abbé de radoteur, avec les b..... et les f..... qui lui étaient familiers, que le pauvre d'Olivet fut frappé à mort. Il tomba en apoplexie le soir même. (*Le Conteur*, n° 4, 1784.)

(1) Discours prononcés dans l'Académie.

(2) *Mémoires secrets*.